

Procédure d'inscription

Activités de loisirs

De septembre à mai

- Avant de vous inscrire, nous vous prions de lire attentivement les procédures suivantes.

Les activités de loisirs de PHARS sont offertes du mois de septembre au mois de mai, du lundi au dimanche.

- **Modalités d'inscription :**

- **Pour une première inscription** à une ou plusieurs activités, il est nécessaire de téléphoner afin de planifier une rencontre avec la directrice générale.

- **Lors de la rencontre :**

- ❖ Les différents documents d'inscriptions devront être complétés et signés.
- ❖ Le participant reçoit la programmation régulière des activités pour l'année en cours.
- ❖ Le participant mentionne les activités auxquelles il souhaite participer et il sera contacté uniquement pour les activités choisies.
- ❖ Les frais pour les différentes activités devront être déboursés.

- **Pour les participants déjà inscrits :**

- ❖ Les documents d'inscription doivent être renouvelés à chaque année, en septembre.
- ❖ Le participant reçoit la programmation régulière des activités qui ont lieu de septembre à mai.
- ❖ Les frais pour les différentes activités auxquelles il souhaite participer devront être déboursés soit avant chaque activité ou il est possible de payer les activités pour l'année.